



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN,
TENUE LE LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 À 18H30.**

La présente **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du Conseil de la Municipalité d'Ormstown a lieu le **lundi 30 septembre 2024, à 18h30**, à l'Hôtel de Ville situé au 5, rue Gale à Ormstown.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse, Mme Christine McAleer, déclare la séance ouverte à 18h44.

2. CONFIRMATION DES PRÉSENCES

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

Présences:

Mairesse : Christine McAleer

Conseiller 1 : Thomas Vandor

Conseiller 2 : Jacques Guilbault

Conseiller 3 :

Conseiller 4 : vacant

Conseillère 5 : Valérie Taillefer

Conseiller 6 : Shane Beauchamp

Absences:

Stephen Ovans

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Christine McAleer; le Directeur général, Daniel Leduc et la Greffière et Directrice générale adjointe, Madame Francine Crête, sont également présents.

Tous les membres du Conseil présents attestent avoir reçu l'avis de convocation incluant l'ordre du jour, le tout dans le délai prescrit par le Code municipal du Québec.

24-09-246

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**

APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Confirmation des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Embauche d'un inspecteur en urbanisme
5. Embauche d'un ingénieur – Services techniques et travaux publics
6. Entente de fin de contrat
7. Octroi de mandat en gestion des ressources humaines
8. Période de questions ouverte au public (30 minutes)
9. Levée de la séance.

ADOPTÉE

24-09-247

4. EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN URBANISME

CONSIDÉRANT la vacance d'un poste d'inspecteur en urbanisme et que la Municipalité d'Ormstown doit procéder à l'embauche d'un candidat pour ledit poste;

ATTENDU l'affichage et le processus de sélection mené par la Municipalité;

CONSIDÉRANT la recommandation du Directeur général formulée aux membres du Conseil Municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**

APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse votant en faveur;

D'EMBAUCHER Madame Manon Vachon au poste d'inspecteur en urbanisme selon les termes et conditions convenus avec la direction générale et d'autoriser le Directeur général à signer le contrat de travail.

ADOPTÉE

24-09-248

5. **EMBAUCHE D'UN INGÉNIEUR – SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT la création d'un poste d'ingénieur - Services techniques et travaux publics;

CONSIDÉRANT la recommandation du Directeur général formulée aux membres du Conseil Municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**

APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse votant en faveur;

D'EMBAUCHER Madame Christine Rheault au poste d'ingénieur - Services techniques et travaux publics selon les termes et conditions convenus avec la direction générale.

D'AUTORISER le Directeur général à signer le contrat de travail à intervenir entre les deux parties.

ADOPTÉE

24-09-249

6. **ENTENTE DE FIN DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE le 14 mars 2024, la Municipalité a mis fin à l'emploi de l'employé no.463-23;

CONSIDÉRANT QUE le 8 avril 2024, l'employé no. 463-23 a déposé une plainte en vertu de l'article 267.0.2 du Code municipal du Québec pour contester sa fin d'emploi;

CONSIDÉRANT QUE sans admission de quelque nature que ce soit, la Municipalité et l'employé no.463-23 ont convenu de régler les procédures présentement pendantes devant le Tribunal administratif du travail;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'approuver et d'autoriser la signature de l'entente de règlement convenue entre les parties;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**

APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse votant en faveur;

QUE le Conseil approuve les termes de l'entente de règlement convenue entre les parties, ainsi que la documentation accessoire à celle-ci;

QUE la mairesse soit autorisée à signer l'entente de règlement au nom et pour le compte de la Municipalité d'Ormstown.

ADOPTÉE

24-09-250

7. **OCTROI DE MANDAT EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

ATTENDU QUE la résolution 24-09-235 adoptée par le Conseil Municipal lors de la séance du 9 septembre 2024, laquelle autorise le Directeur général à aller de l'avant avec un appel d'offres pour les services d'une firme spécialisée en ressources humaines ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**

APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse votant en faveur;

DE MANDATER Madame Diane Forgues, consultante en ressources humaines, afin d'élaborer des stratégies et des initiatives de transformation pour amener la gestion des ressources humaines à un niveau reflétant les meilleures pratiques de gestion des ressources humaines. Le mandat aura une durée d'un an à compter du 22 octobre 2024 et autoriser le Directeur général à signer le contrat à intervenir entre les deux (2) parties.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-160-00-411.

ADOPTÉE

8. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes).

La période de questions a une durée de 30 minutes

Les questions doivent porter uniquement sur les sujets à l'ordre du jour.

Aucun citoyen n'étant présent dans la salle, aucune question n'est posée.

24-09-251

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents;

QUE la séance est levée à 18h50.

ADOPTÉE

Christine McAleer
Mairesse

Francine Crête,
Greffière et Directrice générale adjointe

Daniel Leduc
Directeur général